



**BUREAU DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES
Mercredi 7 décembre 2022 17h00 – Ferme d'Icart - Montels
COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE (*)**

Le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises (SMPNR) s'est réuni le 7 décembre 2022 au siège du PNR, à la Ferme d'Icart, sous la Présidence de Kamel CHIBLI, Président du SMPNR.

Charte du PNR : Suite à la validation du projet de Charte par le Comité syndical du 9 novembre, le Bureau a approuvé la demande de financement 2023 pour la révision de la Charte à la Région Occitanie, destinée en particulier à l'emploi de la Chargée de mission dédiée, à la réalisation du rapport d'évaluation environnementale et à l'organisation de la concertation et de la communication auprès des habitants.

Les documents sur la révision de la Charte sont disponibles à l'adresse : <https://www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr/le-parc-quest-ce-que-cest/parc-naturel-regional-pyrenees-ariegeoises/revision-de-charte/>

Territoire à énergie positive : Le Bureau a approuvé le référencement des orientations stratégiques de la Charte 2025-2040, dans le contrat territorial de l'agglomération Foix-Varilhes construit en collaboration avec le Département, dans le cadre des enjeux du Pacte Vert de la Région Occitanie.

Tourisme durable : Le Bureau a voté la convention du Plan Avenir Montagne avec la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées (CCCP), pour définir une stratégie de développement du territoire privilégiant une offre touristique diversifiée, durable et sobre en ressources. Cette convention va permettre en particulier au SMPNR et à la CCCP de recruter conjointement un chargé de mission dédié.

Mobilité Touristique : Le Bureau a validé la convention de partenariat avec l'Institut Supérieur du Tourisme de l'Hôtellerie et de l'Alimentation de l'Université de Toulouse, pour accompagner un groupe d'étudiants de Master Tourisme et Développement. L'objectif de leurs travaux est d'établir un état des lieux des mobilités dans les Pyrénées Ariégeoises et de proposer des pistes d'action concrètes.

Biodiversité : Le Bureau a validé le renouvellement de la convention avec Réseau de Transport d'Electricité (RTE). Les deux précédentes conventions ont permis la prise en compte des aspects biologiques, paysagers et agro-pastoraux autour des lignes et des postes RTE et de réaliser des chantiers de restauration de la biodiversité sur plusieurs communes. Le Bureau a également approuvé l'ouverture de ce partenariat au bureau d'études en environnement ECOPYR, basé en Ariège.

Filière Lait - Fromage : Le Bureau a approuvé la continuité de la présence statutaire du SMPNR au sein de l'association Fromages et Miels des Pyrénées et la continuité du partenariat avec l'Association des fromages fermiers et artisanaux des Pyrénées (AFFAP) sur le Concours de la Tomme des Pyrénées au lait cru.

Biodiversité : Le Bureau a voté la demande de financement à la Direction Régionale pour l'Environnement, l'Aménagement et le Logement, afin de permettre en 2023 la poursuite du projet de réserve naturelle nationale souterraine de l'Ariège, avant sa soumission à enquête publique à partir de fin 2023.

Education au territoire : Le Bureau a adopté le projet de partenariat avec le Comité départemental de randonnée pédestre (CDRP), pour l'opération « Un chemin, une école » sur les communes de Vernajoul et Foix (école de Cadirac),

Bois local – Architecture : Le Bureau a validé la convention de partenariat avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture (ENSA) de Toulouse, la Chambre d'Agriculture de l'Ariège et Etic Bois, autour d'un projet pédagogique sur la conception de nouvelles architectures agricoles, exploitant la ressource en bois local.

Organisation et ressources humaines : Le Bureau a validé la nomination de la Coordinatrice du pôle Développement et Politiques territoriales au sein de la nouvelle organisation de l'équipe du SMPNR. Il a également étudié les orientations budgétaires 2023, qui seront soumises au vote du Comité syndical en janvier.

Le prochain Comité syndical du PNR aura lieu le 11 janvier à 17h30 à la salle Omnisport de Serres-sur-Arget et sera précédé d'une animation interactive sur les impacts du changement climatique dans les Pyrénées Ariégeoises.

(*) Ce document ne constitue pas le compte-rendu officiel, qui sera disponible après approbation lors de la prochaine réunion.